

le 13 JANVIER 2021

Compte rendu de l'assemblée générale financière du LUNDI 11 JANVIER en visio-conférence à 20 heures

clubs présents :

Pertuis, Pernes, Cavaillon, Entraigues, Morières, Sorgues, Violes, Avignon, Monteux
Isle sur Sorgue, Courthezon, Pujaut, Valréas.

Invité : Thierry Albertin

1) Le président de la ligue Paca commence la réunion par des annonces .

La commission sportive a décidé de reprendre le championnat régional 2 à 3 semaines après l'annonce de la reprise du sport en salle pour les adultes., annulation du tour du critérium N2 et régional des 30 et 31 janvier .

Par contre , la ligue incite vivement les clubs et les départements à faire jouer les jeunes en compétition en respectant les gestes barrières et en petit nombre . La ligue pourra également aider à l'organisation des compétitions .

Un stage de JA 3 sera organisé au mois de février ainsi qu'une formation GIRP"

Concernant les finances des clubs, ceux-ci vont recevoir la première facture mais seul le montant des licences sera à payer de suite . le reste de la facture , la ligue attendra les décisions fédérales et l'évolution de l'épidémie

2) Présentation des comptes de l'année 2020

Non facturation de la part CD84TT de 10€ sur les licences, soit près de 9000€, puisque près 900 licenciés.

Non facturation des engagements aux compétitions, y compris celles qui ont été organisées partiellement.

Maintien des bourses au développement

Le déficit n'est que de 1000€ car nous avons reçu 2900€ d'intérêts d'un placement arrivé à terme, une prime employeur de 1000€ pour le contrat d'apprentissage de Nicolas Ruault, des cagnottes non réclamées pour un total de 1330€, et des économies sur des organisations et arbitrages du fait de l'annulation des compétitions.

Michel Brun , commissaire aux comptes certifie la bonne tenue des comptes 2020 et n'a pas constaté d'anomalie . Il donne quitus au trésorier du CD 84

Les comptes de l'année sont d'adoptés à l'unanimité

3) Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel prévoit un déficit de 9350€.

Perte de 300 licences saison 2020-2021

Non facturation de la moitié de la part CD84TT sur les licences, soit 5€ par licence

Maintien des bourses au développement

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité

4) Reprise des compétitions jeunes

Etienne Raoul envoie un questionnaire aux clubs pour faire un point sur le nombre de jeunes prêts à reprendre la compétition . Suite à ce sondage , nous allons mettre en place une formule de compétition qui sera adaptée aux mesures barrières et commencera le plus tôt possible pour motiver nos jeunes pongistes .

5°) Commissions

Des nouvelles tenues sont prêtes pour nos juges arbitres qui gèrent les compétitions départementales

Grace à une convention avec la ligue , nous avons un service civique , Valentin , qui prépare la refonte complète du site internet du département . Celui-ci devrait être opérationnel pour la rentrée 2021

Grace à Thomas , signature d'une convention entre l'USEP , l'éducation nationale et le comité départemental de tennis de table 84

Fin de l'assemblée générale à 21h30